

Le cerveau français est en danger

Il ne voit plus rien !

Il n'entend plus rien !

Et surtout ne comprend plus rien !

Il aurait besoin d'une greffe, un nouveau « logiciel » !

Bien sûr... Impossible, utopique et c'est bien là le malheur !

DACG FOCUS

FICHE CRIMINOLOGIQUE, JURIDIQUE OU TECHNIQUE

Le traitement judiciaire des atteintes au patrimoine culturel archéologique et historique
Janvier 2017 Le trafic de biens culturels alimente une économie souterraine représentant le troisième trafic en France après celui des stupéfiants et des armes.

Ces biens, et plus particulièrement les biens archéologiques, sont aujourd'hui soumis à de fortes pressions spéculatives qui augmentent les risques de pillage, de fouilles clandestines, de vols et, par conséquent, de développement d'un marché illicite.

J'ai un détecteur de métaux, A 85 ans, je suis un criminel, un trafiquant...

Le ministère de la Culture et la gendarmerie nationale signent une convention pour renforcer la protection du patrimoine.

Pour mémoire : DÉBUT D'UNE CABALE CONTRE LES UTILISATEURS DE DÉTECTEURS DE MÉTAUX

Suite à une découverte extraordinaire de parures et d'ornements d'une femme de haut rang de l'âge du bronze par un utilisateur de détecteurs de métaux et dûment déclarés aux autorités archéologiques.

Un petit groupe de personnes harcèlent les prospecteurs sur plusieurs sites internet. Assimilation systématique de l'activité de prospection à du pillage, insultes gratuites envers les prospecteurs de loisirs, encouragement à la délation, dénonciation des archéologues travaillant avec les prospecteurs. Ces 2 personnes, ont aussi pris rendez-vous avec des DRAC, comme celle de Bourgogne afin de poser les bases d'une interdiction de la détection dans plusieurs régions et à terme sur tout le territoire.

Derrière les pseudos de JABORDE, WENDIGO, MARCASSITE et bien d'autres encore, se cachent en fait deux étudiants qui n'ont rien à voir avec le statut d'archéologue et mènent plutôt des vies misérables qui les ont rempli d'aigreur : l'un est apprenti webmaster, l'autre apprenti peintre. Ces misérables ont constitué une association appelée HAPPAH dont le but est de faire tout

simplement interdire la détection de métaux en France. Ils ne sont que 3 membres dans ce cirque burlesque et pitoyable. Ajoutez à ce duo de clowns A.S, plus connu sur les sites de détection sous le pseudo d'ARCHAEOS, archéologue véreux du Luxembourg, lui-même prospecteur dont le rêve est de faire interdire la détection en France.

*Les méthodes des plus abjectes ont été utilisées, mensonges, délations, insultes, à croire que les tristes personnages de la milice sous l'occupation sont des enfants de cœur. **En 1944 j'avais 6 ans, c'était à Toulon.***

J'ai du mal à croire que les hauts ronds de cuir du Ministère de la culture englués dans leurs fauteuils dorés ont gobé sans vérifier toutes ces allégations mensongères et soutiennent les pratiques peu recommandables de ces voyous. Association HAPPAH, la milice du ministère de la Culture ?

Pour avoir travaillé avec les archéologues, eux aussi détruisent des sites archéologiques. Que chacun balaie devant sa porte et les rues seront nettes.

Le dialogue en France n'existe pas, ce n'est pas dans la culture française.

Le ministère de la Culture et la gendarmerie nationale signent une convention pour renforcer la protection du patrimoine.

Celle-ci a été signée ce mercredi 20 juillet 2022, par le général Hubert Bonneau, directeur des opérations et de l'emploi, représentant le directeur général de la gendarmerie nationale, et Jean-François Hébert, directeur général des patrimoines et de l'architecture, direction rattachée au ministère de la Culture.

De temps à autre je m'efforce...et je me force...à regarder autour de moi l'état de notre société à travers les agissements des organismes d'états, des administrations, sous toutes leurs formes, chargées de nous administrer (!) de toutes les façons !

*Là, j'avoue être admiratif !
Une admiration terrifiée !*

Il est vrai que l'histoire, de la plus petite à la plus grande, de la plus proche à la plus lointaine nous a fournies assez d'exemples d'inventions machiavéliques et diaboliques sur la manière et la façon de nuire à son prochain (pour peu qu'il ne fasse pas parti de son clan, de sa famille, de son école...ou de sa manière de penser...) pour que l'on ait eut, largement, le temps d'y réfléchir et d'y apporter des remèdes.

Et bien non !

Nous en sommes toujours au même point !

Pourtant...oui, pourtant, il semble me souvenir qu'un dix décembre de 1948...et à Paris de surcroît...fut adoptée une charte concernant les droits de l'Homme !



NO COMMENT !